

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2023
RIUNIONE DI U 9 DI MARZU DI 2023

2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023
REUNION DU 9 MARS 2023

2023/ 01/015

**REPONSE DE MONSIEUR JULIEN PAOLINI A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME JULIA
TIBERI AU NOM DU GROUPE AVANZEMU**

Objet : Aménagement du fond de baie d’Aiacciu

Madame la Conseillère,

La volonté politique est toujours la même, elle y était lors de la mandature précédente à laquelle vous participiez au sein de la majorité, elle est toujours la même aujourd'hui. Ça a été rappelé par le président du Conseil exécutif, elle est celle d'accompagner la commune d’Aiacciu, comme toutes les communes de Corse de la manière la plus efficace possible peu importe l'appartenance politique des maires et les divergences qui peuvent poindre sur un certain nombre de dossiers.

Ceci étant dit, je vais apporter quelques précisions puisque vous faites une réponse détaillée, vous rappelez un certain nombre de délibérations et de courriers qui ont été adressés par la mairie ou par la CAPA à la Collectivité de Corse ; ces délibérations et ces courriers ont reçu des réponses. Je vais vous en faire l'exposé détaillé, tout d'abord les 2 délibérations, de 2010 et de 2013 qui sont relativement anciennes, pour ne pas dire un petit peu obsolètes aujourd'hui, 10 ans plus tard donc, sur lesquelles on ne peut pas vraiment s'appuyer aujourd'hui et qui concerne 2 sujets différents.

La délibération de 2010 concerne plutôt le développement du port de commerce d’Aiacciu et donc le côté mer du Fond de baie, même si je sais que la municipalité d’Aiacciu ne souhaite pas qu'on qualifie ce secteur de cette manière-là, mais plutôt “d’entrée de ville”. Cette délibération de 2010 concerne donc plutôt le côté mer, mais ce n’est pas le cœur de votre question me semble-t-il.

C'est plutôt la délibération de 2013 qui concerne le côté terre du Fond de baie et donc toute la zone multifonctionnelle, avec des problématiques de circulation, des problématiques d'aménagement portuaire, d'aménagement ferroviaire également, des problématiques de logement, d'habitat, des problématiques urbaines, d'espaces publics. Donc autant de questions qui, bien sûr, sont des questions complexes et qui nécessitent une gouvernance partagée. Je ne crois pas que sur ces questions-là, ce soit à la seule commune d'Aiacciu de porter un projet global. Je crois que ce projet est un projet territorial de dimension nationale, insulaire et qui nécessite à minima, une gouvernance partagée et le respect des compétences de chacun. Si la commune a en effet des prérogatives majeures sur l'aménagement du quartier de la gare, on peut le comprendre aisément.

En revanche, en ce qui concerne le transport ferroviaire, les aménagements routiers ou encore les voies vertes -et je rappelle qu'en matière de voie verte, la collectivité de Corse a fait énormément dans le secteur d'Aiacciu ces derniers temps -, avec des réussites majeures que ce soit aux Sanguinaires ou encore plus récemment en entrée de ville, il reste encore beaucoup à faire, le tram-train, sur le modèle de la périphérie bastiaise, dans la zone ajaccienne par exemple donc, et qui sont plutôt dans ce cas du ressort de la Collectivité que de la commune ; donc, à la fois en fonction des périmètres concernés dans ce fond de Baie qui est un secteur quand même assez large et à la fois en fonction des thématiques, je crois que la gouvernance doit être adaptée dans le respect des compétences de chacun.

Ceci étant dit, le marché de 2013, qui fait suite à la délibération de 2013, a été suspendu à la demande de la commune d'Aiacciu, il n'a pas été suspendu unilatéralement par la Collectivité de Corse. C'est suite à une sollicitation de la commune d'Aiacciu, qui considérait que le projet n'était plus d'actualité que ces études ont été suspendues en mars 2016. Par la suite, un premier courrier en date du 15 décembre 2020 du maire d'Aiacciu demandait la reprise des études.

Donc, le marché est suspendu en 2016 à la demande de la mairie, qui écrit ensuite un courrier pour demander la reprise de ses études, en concertation bien sûr, avec tous les partenaires. Réponse du président du Conseil exécutif en date du 21 janvier 2021 : "une réunion avec les services de la ville, de la CAPA, de la Collectivité en décembre 2021, quelques mois plus tard, en présence notamment des 2 directeurs de cabinet, puis enfin en décembre 2021 la ville et la CAPA demandent de poursuivre la réflexion sur ce secteur-là de manière à pouvoir proposer un nouveau projet, un certain nombre de pistes d'actions à la Collectivité de Corse là encore, réponse favorable de la Collectivité de Corse". La balle, à ce moment-là, en décembre 2021, est dans le camp de la ville d'Aiacciu et de la CAPA qui reviennent vers nous le 8 février 2023 en disant : on a réfléchi, on a des propositions à vous faire, organisons une réunion"

Là encore, une réponse favorable a été rappelée par le président du Conseil exécutif pour participer à cette réunion. D'autant qu'on a un cadre aujourd'hui pour envisager ce type de projets structurants, qui sont encore une fois des projets très complexes à Aiacciu, mais qui sont aussi complexes à Bastia ! Concernant le quartier de la gare de Bastia, on rencontre aujourd'hui à peu près les mêmes problématiques à l'instar de projets qui sont structurants, je dirais multifonctionnels et qui nécessitent une coordination entre les acteurs.

La contractualisation avec les territoires afin d'avoir une vision pluriannuelle des investissements à venir et de prioriser les choses et notamment pour les zones urbaines, la reconnaissance du fait urbain avec un schéma de développement urbain durable dont la méthodologie a été approuvée, sur lequel nous avançons, j'ai donc, à ce sujet, une réunion dès cet après-midi avec l'adjoint de la mairie d'Aiacciu en charge de l'urbanisme pour parler justement de ce schéma urbain durable sur la zone ajaccienne et, je l'espère bien, de cette question du Fond de baie et ça été rappelé par le président. On peut s'étonner, au vu de la lecture des articles de presse de la commune d'Aiacciu, l'ancien maire et aujourd'hui député, et du maire actuel qui en font une priorité et qui n'est pas inscrit au PTIC alors

qu'on a besoin des cofinancements bien sûr de l'État et de la Collectivité de Corse sur ce type d'opération.

Donc ça, c'est pour l'historique du projet et je crois que j'ai fait la démonstration que la petite musique qui consiste à faire croire que la Collectivité dénigre la commune d'Aiacciu ne correspond pas à la réalité sur cette opération comme sur bien d'autres.

Vous dire enfin très rapidement que la réflexion se poursuit sur notre capacité à aménager un certain nombre de secteurs à enjeux régionaux prévus au PADDUC. Il y a certes un retard, il est identifié, ça fait partie des choses qu'on analyse dans le cadre de la révision prochaine du PADDUC, à nous de réfléchir demain sur les actions à mener, par exemple à travers des sociétés d'aménagement, de gouvernance partagée sur un certain nombre de sujets pour mettre en opération et en musique ces opérations le plus rapidement possible, voilà les pistes sur lesquelles nous pourrions travailler dans les prochains mois en termes d'organisation et de concrétisation de ces actions structurantes et indispensables .

Je vous remercie.